



# 2013 RAPPORT D'ACTIVITÉ

Rapport détaillé

*Le CSP offre rapidement  
et sans préjugé  
une aide personnalisée*

Centre social protestant Genève  
14, rue du Village-Suisse  
CP 171-1211 Genève 8  
T 022 807 07 00  
F 022 807 07 01  
info@csp-ge.ch [www.csp.ch](http://www.csp.ch)

---

*Vos dons sur CCP 12-761-4*  
**IBAN CH41 0900 0000 1200 0761 4**

---

**CSP**  
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

1954 - 2014  
**ENGAGÉ**  
DEPUIS 60 ANS



# Sommaire

<i>Le mot de la présidente</i>	2
<i>Le mot du directeur</i>	3
<i>Le mot du trésorier</i>	5
<i>Comité</i>	6
<i>Remerciements aux partenaires et aux donateurs</i>	7
<i>Administration et ressources humaines</i>	9
<i>Activités du CSP</i>	10-22
<i>Bilan et compte d'exploitation pour l'exercice 2013</i>	23-34
<i>Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2013</i>	35-38



## ***Le mot de la présidente***

Mes deux années de présidence m'ont permis de rencontrer de nombreuses personnes dévouées à l'institution et d'accompagner les collaboratrices et collaborateurs du CSP dans l'évolution engagée de leurs services d'aide aux personnes qui sont dans le besoin. C'est dans ces bonnes conditions que je prépare le passage de témoin. Mon intervention est évidemment modeste en regard des 60 ans d'engagement dans la Cité dont peut s'enorgueillir aujourd'hui notre CSP!

Un engagement toujours rendu possible par la générosité des uns, les compétences et l'esprit d'initiative des autres, le dévouement et la vigilance de chacun ;

un engagement dont les réalisations n'ont cessé de se diversifier, de croître et multiplier, et d'essaimer au cours des décennies ;

un engagement qui a toujours fait face aux difficultés du moment, en toute indépendance, pour soutenir les plus fragiles et venir en aide aux plus démunis.

Depuis 60 ans que dure cet engagement, vous en êtes ainsi les inlassables artisans, vous tous : donateurs, bénévoles, collaborateurs et partenaires. C'est par vous que vit notre CSP! C'est donc grâce à vous qu'il pourra continuer d'assurer sa mission.

Merci!



*Marianne EXTERMANN*



## ***Le mot du directeur***

Engagé depuis 60 ans et sensible à son environnement. Nous sommes entrés de plain-pied dans cet anniversaire qui nous permet de regarder avec fierté le chemin parcouru par l'institution. Le fondateur, Raynald Martin, accompagné de chrétiens engagés a pris des risques. Avant de se lancer, ils ont même cartographié l'environnement dans lequel ils allaient évoluer. Si certains s'interrogent sur le paysage associatif et sa composition très diverse, il y a soixante ans, les engagés étaient aussi nombreux. Nous avons retrouvé une archive de cette carte du monde social genevois en 1954. Vous pourrez la découvrir dans la frise historique sur notre site internet [www.csp.ch/60ans](http://www.csp.ch/60ans). Depuis la création du CSP, un leitmotiv demeure, l'indépendance. Celle-ci nous permet, année après année, au prix d'efforts considérables, de fonctionner comme lanceur d'alertes et d'informer la population. En 2013, notre engagement s'est fait contre vents et marées en faveur de la défense du droit d'asile. Pour la énième fois, nous avons investi du temps et des compétences pour tenter d'informer au mieux la population et jouer notre rôle de défenseur de la justice sociale. Nous savions pertinemment que cette démarche ne serait pas couronnée de succès et quelques rares voix ont voulu nous dissuader de nous engager. Je suis sensible à la qualité de l'engagement des collaborateurs du CSP qui ont porté la parole de la minorité afin que la majorité choisisse en toute connaissance de cause. A travers la Genève Escamotée, nous avons aussi mis en lumière la face cachée de ce canton composé de personnes souffrant d'exclusion et d'un manque de toits. Ils sont entre 400 et 1000 personnes à vivre dans des conditions d'extrême précarité à Genève. En 2014, nous continuerons non seulement de protester mais surtout de proposer des solutions afin que cette minorité puisse voir l'article 12 de la Constitution fédérale qui garantit une aide minimale en matière de logement, d'habillement, de nourriture et de soins médicaux de base s'appliquer. Cet article fonde un «droit d'être aidé et assisté, et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine». Avec la nouvelle constitution genevoise, nous serons attentifs à ce que les articles spécifiques en lien avec la dignité humaine (art 14), l'égalité (art 15), le droit au logement (art. 38), le droit à un niveau de vie suffisant (art. 39) et les buts sociaux (art 149) soient pris en compte et que la promotion des droits fondamentaux voulue par la constituante et adoptée par le peuple ne soit pas un vain mot.



Depuis 10 ans, nous sommes engagés sur le front de la prévention dans le domaine du surendettement. Avec les membres de l'Association suisse des CSP, nous avons créé des outils pédagogiques regroupés dans une mallette dénommée «Les Ficelles du budget». Le pouvoir politique a enfin mis quelques moyens dans une campagne de communication et l'étape suivante passe par des interventions organisées et ciblées dans le cadre des lieux de formation du canton. Nos compétences doivent être mises à disposition du plus grand nombre. Enfin, et comme chaque année depuis plus de 6 ans, notre chiffre d'affaires des brocantes et magasins de seconde main progresse encore. La population genevoise nous accorde une grande confiance en nous offrant des meubles, des bibelots, de la vaisselle et des habits de seconde main. Cette générosité nous permet de financer une partie des prestations offertes aux personnes en difficulté.

Merci pour cette fidélité.



*Alain BOLLE*



## **Le mot du trésorier**

L'exercice 2013 s'est terminé avec un déficit de 37'238 CHF que nous avons couvert par notre réserve générale.

Au cours de l'année sous revue, le total des dons et appels a atteint 2'155'238 CHF. Ce chiffre est en baisse par rapport à l'année précédente. Les subventions reçues du Canton et de la Ville de Genève, quant à elles, se sont montées à 720'850 CHF.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à tous les particuliers, collectivités publiques, fondations et sociétés qui nous ont permis de soutenir les personnes les plus fragiles de notre société.

De 2012 à 2013, nos recettes d'activités et d'exploitation sont restées stables. Elles se sont élevées à 3'948'780 CHF. Tous les services du CSP y ont contribué. Les brocantes et les boutiques ont terminé l'année par un nouveau chiffre d'affaires record de 3'439'949 CHF qui représentent 42.7% des produits.

Nos charges 2013 se sont élevées à 8'087'922 CHF. L'essentiel de ce montant a été affecté à nos missions, prestations sociales et projets.

Une fois de plus, c'est grâce à nos généreux donateurs et au produit de nos diverses activités que nous parvenons à maintenir nos finances saines. Nous exprimons notre profonde gratitude à tous celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien.

L'exercice 2013 a été aussi marqué par de nombreux dons extraordinaires pour un total de 929'000 CHF, ce qui nous a permis d'injecter 712'000 CHF à titre de recettes extraordinaires dans le budget 2014.

La situation financière du CSP Genève est bonne mais reste fragile. Elle demeure toujours très dépendante de l'évolution difficilement prévisible des dons qui nous sont faits et des résultats des brocantes et des boutiques.

**Paul BARBEY**



## Comité

### Membres

*Marianne Extermann, présidente*  
*Elisabeth Ray Tang, vice-présidente*  
*Paul Barbey, trésorier*  
*David Amsler*  
*Aline Brückner-Bouvier*  
*Alexandre de Senarclens*  
*Didier Fischer*  
*Louise Martin*  
*Henri Maudet*  
*Jean-Michel Perret*

### Délégués du personnel

*Adrien Busch*  
*Gustave Desarnaulds*  
*Marie-Claire Kunz, jusqu'au 30 juin 2013*  
*Anne Davoli, depuis le 3 septembre 2013*

### Délégué de l'Eglise protestante de Genève

*Gérard Capitaine*

### Membres avec voix consultative

*Alain Bolle, directeur*  
*Anne Maia Falconnet, responsable des finances*  
*et de l'administration, depuis le 13 mai 2013*  
*Anne-Lise Thomas, responsable de communication*

### Secrétaire du comité

*Jacqueline Bovet*

Les membres du comité sont bénévoles  
et élus pour une période de 3 ans.  
Ils sont rééligibles.





## Remerciements aux partenaires et aux donateurs

**Merci à tous les donateurs** dont le soutien – petit ou grand – nous permet de poursuivre nos actions.

**Merci aux pouvoirs publics et institutions publiques et privées** qui nous ont versé des subventions.

**Merci à la Fondation Hans Wilsdorf et la Fondation Sesam** pour leur générosité.

**Merci aux personnes qui ont pensé au CSP dans leur testament;** en 2013, le montant des legs s'élève à **242'635 CHF**.

**Merci aux entreprises** ayant apporté un soutien financier au CSP en 2013, notamment Bory & Cie, Broliet SA, Brunschwig & Cie SA, Bureau d'ingénieur Margairaz, Cargill International SA, DSR, Dynagest SA, Eltex Electro Téléphone SA, Gonet & Cie, Gros & Waltenspühl, Lions Club International Genève, Société coopérative Migros Genève, Naef Immobilier Genève SA, Pépinières genevoises, Prezenz, Procter & Gamble, Protexim Sàrl, Rabunal Electros-tar, Simon Studer Art SA, Trollship SA, Union Bancaire Privée, Union Société Philantropique Suisse-Genève, Vedia SA, Winston & Strawn.

**Merci aux entreprises qui ont œuvré bénévolement en faveur du CSP et du Vestiaire social.**

Addax Petroleum, International SOS, Lexmark, Banque Pictet & Cie, Manor, L'Oréal, Coutt's & Co, Firmenich, Bacardi, Crédit agricole et la Fondation Philias.

**Merci aux donateurs du fonds Budget des Autres**  
**38'845 CHF** recueillis en 2013

Ce fonds nous a permis de dépanner tout au long de l'année des personnes et des familles en situation financière fragile.

**Merci aux paroisses ayant apporté un soutien financier au CSP en 2013**

Bernex-Confignon, Carouge, Champel-Malagnou, Chêne-Bougeries, Cointrin-Avanchet, Cologny, Mandement, Plan-les-Ouates, Servette-Vieusseux, Suisse-Allemande, Troinex-Veyrier, 5 Communes, Saint-Pierre-Fusterie.

**Merci également** à l'Aumônerie protestante et catholique HUG, Church of Scotland, l'Eglise luthérienne allemande de Genève, l'Eglise Evangélique Réformée Vaud, l'Eglise Française Réformée Bâle, l'Eglise Française Réformée Zürich, la Couture de la paroisse protestante de Pregny-Chambésy, Paroisse de Sainte-Thérèse, Première Eglise du Christ scientiste.

**Merci aux villes et communes ayant apporté un soutien financier au CSP en 2013**

Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Grand-Saconnex, Jussy, Laconnex, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Puplinge, Russin, Satigny, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Versoix, Veyrier.

**Merci à nos partenaires,** notamment l'Antenne romande des services d'assainissement de dettes, le Bureau central d'aide sociale, Caritas-Genève, Dettes Conseils Suisse, l'Unité mobile de soins communautaires, l'Arcade des sages-femmes, l'Hospice général, les services sociaux communaux, le Collectif de défense, le Greffe du Tribunal de première instance, l'Office cantonal de la population, les membres de la Coordination asile Genève, les Centres san-

té migrants, la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie, COPERA, les membres de la Fédération romande et tessinoise des services de conseil conjugal, l'Observatoire du droit d'asile et des étrangers, l'Office protestant de consultations conjugales et familiales ainsi que tous les autres partenaires.

#### **Merci à l'Association Nicolas-Bogueret**

(par l'intermédiaire de Naef Holding SA), partenaires toujours sensibles à la situation délicate de nos consultants. Grâce à eux, certains de nos usagers ont obtenu un logement leur permettant de vivre dignement.

#### **En 2013, le CSP a bénéficié de subventions:**

**643'546 CHF**

du Canton de Genève, subvention monétaire

**9'650 CHF**

de la Ville de Genève en faveur de CSP Bel âge, pour l'utilisation des piscines

**33'696 CHF**

de la Ville de Genève, de subvention non monétaire pour le Vestiaire social géré conjointement avec Caritas

**10'000 CHF**

de la Ville de Genève, de subvention monétaire pour le Vestiaire social géré conjointement avec Caritas

**3'600 CHF**

pour gratuité d'affichage publicitaire.

#### **Nous remercions les fonds et fondations**

grâce auxquels nous avons pu aider financièrement les personnes en difficulté. Parmi eux, citons les fonds A.B., Des Gouttes, Loubarette, B. et C. de W., ainsi que les fondations Barbour-Bagatelle, Alfred et Eugénie Baur, André & Cyprien, Pierre Demaurex, Gourgas, Georges Junod, Octave et Georgette Pelligot, Bienfaisance de la Banque Pictet & Cie, Sesam, Pahud.

#### **Le CSP s'est vu attribuer:**

**42'500 CHF**

par l'Eglise protestante de Genève

**31'678 CHF**

par la Fondation Pelligot

**26'615 CHF**

par la Loterie Romande

**91'234 CHF**

par la Fondation Hans Wilsdorf

**60'000 CHF**

par la Fondation Sesam



## **Administration et ressources humaines**

### **Contrat de prestations**

Depuis 2013, le CSP est au bénéfice d'un contrat de prestations avec l'Etat de Genève. Ce contrat prévoit un soutien financier partiel pour trois services: l'Atelier Galiffe (accueil et occupation de personnes rencontrant diverses difficultés sociales ou psychologiques), le service social (gestion de budget et de dettes), le service juridique (aide et conseils juridiques dans le domaine du droit de la famille).

### **Finances**

Les produits du CSP sont à 69% composés de dons en argent et en nature (73% en 2012). Les dons en nature sont le fruit de ce qui est reçu dans les brocantes et boutiques. Les recettes d'activité et d'exploitation, dont une grande part représente des dons d'objets, revendus dans les brocantes et boutiques, ont permis de couvrir 42% du budget (49% en 2012).

En 2013, les dons monétaires ont représenté 27% du budget (27% en 2012, 32% en 2011).

### **Ressources humaines**

Le CSP compte 47.5 postes équivalant à un plein temps pour 64 collaborateurs salariés, auxquels il faut ajouter 18 collaborateurs au bénéfice d'un emploi de solidarité (EdS). Dans le cadre d'une politique active de formation, les professionnels du CSP ont accueilli et encadré 5 stagiaires, 1 stagiaire Matu-Pro et 1 apprenant.

Au service des ventes, nous avons accueilli et encadré 86 personnes au bénéfice d'un emploi temporaire fédéral individualisé, d'un programme emploi formation ou en lien avec un programme de l'aide sociale (135 en 2012).

En 2013, le taux de rotation du personnel est de 9.87%. Ce chiffre s'explique par deux départs à la retraite et par la réinsertion sur le marché ordinaire du travail d'une personne au bénéfice d'un emploi de solidarité. Les absences des employés du CSP pour des maladies de longue durée touchent 6.3% du personnel. Les absences de longue durée des emplois de solidarité (EdS) représentent 22% de ces effectifs. Ainsi, les absences pour maladie de longue durée de l'ensemble du personnel représentent 9.87% des effectifs.

### **Formation**

Le CSP conforte son engagement comme entreprise formatrice avec l'accompagnement de stagiaires, d'un stagiaire Matu-Pro et d'une apprenti-e 3<sup>ème</sup> année (CFC d'employé de commerce).

Les collaborateurs du CSP ont développé leurs compétences professionnelles en effectuant 1604 heures de formation (1320 en 2012).

### **Représentation du CSP dans d'autres comités**

Les collaborateurs du CSP sont présents dans une soixantaine de commissions, associations et instances officielles afin de mieux relayer les préoccupations des personnes en situation précaire qu'ils accompagnent.



## Activités du CSP

### Service aux réfugiés

*Défense des demandeurs d'asile, soutien à la résolution de problèmes spécifiques à leur statut, recherche d'informations sur la thématique, prises de position, participation à des projets collectifs.*

Le drame de Lampedusa, survenu en octobre dernier et au cours duquel 359 personnes ont perdu la vie, a marqué les esprits. Cet événement est venu montrer, une fois encore, que lorsqu'un réfugié a quitté son pays, qu'il a laissé derrière lui sa région natale, son quotidien et des proches qui comptent sur lui, plus rien ne peut l'arrêter. Il a déjà tout perdu et met en jeu ce qui lui reste : sa vie.

Dès lors il faudrait agir à long terme sur les causes de cet exil initial et mettre tout en place pour contribuer à la stabilité politique et économique de certaines régions, car ensuite ni les barrières érigées aux frontières, ni les patrouilles de l'agence européenne Frontex n'arrêteront les migrants. Le seul effet de ces vaines fortifications est de semer la mort parmi celles et ceux qui cherchent refuge. Les durcissements législatifs adoptés en Suisse, dans une même tentative de stopper les «flux», n'arrivent pas à un meilleur résultat: année après année la loi sur l'asile est durcie, sans que la situation ne change vraiment, à part pour les demandeurs d'asile toujours davantage privés de leurs droits.

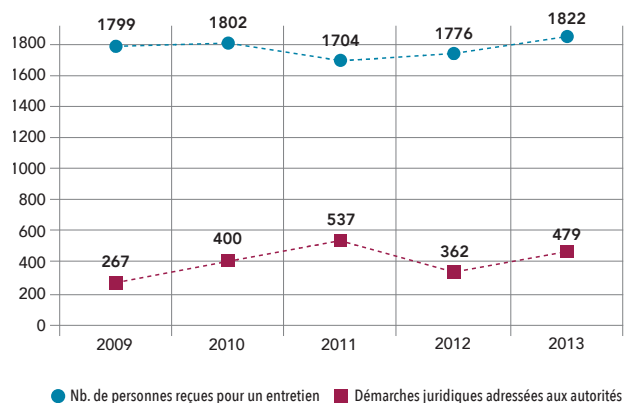
Le CSP étant un acteur majeur du débat public sur l'asile, notre service s'est engagé en 2013 de toutes ses forces dans le référendum contre les modifications dites «urgentes» de la législation, notamment pour sauver la possibilité de déposer une demande d'asile dans les ambassades suisses – combien de morts comme ceux de Lampedusa cette procédure avait-elle permis d'éviter jusqu'ici? Il a fallu informer et défendre nos arguments, le plus souvent face

à des personnes sans connaissance réelle des situations rencontrées sur le terrain. Un vent de peur poussant les partisans de durcissements continus dans le dos, une écrasante majorité du peuple a adopté les mesures proposées par le Conseil fédéral et le Parlement.

Au niveau de nos permanences juridiques, l'année 2013 a également été chargée, puisque 897 personnes sont venues à nos permanences du mardi et du jeudi après-midi – un record! Autant de personnes qui auront trouvé en nos murs au moins une écoute, et souvent un conseil, un soutien social ou une aide juridique. Expliquer la complexité d'une procédure et en plaisanter permet parfois de redonner le sourire, alors que recourir contre une décision bâclée évitera un renvoi aux conséquences désastreuses.

C'est pour les Syriens, poussés à l'exil par la terrible guerre qui détruit leur pays, que nous avons ouvert le plus de nouveaux dossiers. Suivent, dans ce classement par pays d'origine, le Sri Lanka, l'Afghanistan et l'Erythrée, soit des pays en proie à la répression ethnique, à des conflits civils ou à la dictature. L'action du CSP auprès de ces réfugiés est plus nécessaire que jamais.

### Evolution du nombre de consultations



## Service social

*Appui personnalisé lors de démarches administratives, interventions auprès des services officiels et privés, conseil précis sur la gestion de budgets, conseils en matière d'assainissement de dettes, soutien psychosocial.*

Vers une simplification? A croire que les assistant-e-s soci-ales-aux que nous sommes sont contraint-e-s de répéter chaque année le même credo: les situations sont de plus en plus complexes et les individus bénéficiaires des politiques publiques sont en même temps de moins en moins à même d'en comprendre les articulations et les arcanes. A croire que le faire-valoir de chaque nouveau droit s'accompagne inexorablement de nouvelles procédures, de nouveaux services, de nouveaux barèmes et donc inévitablement, de nouveaux formulaires.

Question: connaissez-vous le nombre de minima vitaux qui existent à Genève? Non? Alors, «tentez» de suivre le guide!

Si vous avez entre 25 - 65 ans et que vos ressources sont inférieures au barème d'aide sociale, c'est auprès du Centre d'Action Sociale (CAS) de votre quartier (Hospice général) que vous devrez vous adresser pour bénéficier de vos droits d'assistance. Ces derniers seront calculés en fonction du barème ordinaire appelé aussi «barème 1». Si vous avez moins de 25 ans, c'est auprès de Point jeunes, une antenne spécifique de l'HG, que vous devrez vous adresser. Votre droit sera cette fois calculé en fonction d'un autre barème appelé «barème 2».

Par contre, si vous avez moins de 25 ans et que vous avez un enfant mineur à charge, vos droits seront calculés selon le barème 1. Aussi, c'est auprès du CAS de votre quartier et non pas de Point jeunes qu'il faudra vous adresser. Idem si vous suivez une formation dans une filière professionnelle post-obligatoire de niveau secondaire.

Maintenant, si vous avez toujours moins de 65 ans, que vous formez une famille monoparentale et que vous travaillez au moins à 40% ou si vous êtes une famille biparentale et que votre taux de travail additionné à celui de votre conjointe représente au moins 90%, c'est auprès du Service des prestations complémentaires (SPC) que vous devrez cette fois vous adresser. Si toutefois le versement des prestations complémentaires familiales ne suffisait pas à couvrir le minimum vital de votre famille, un autre calcul sur la base du formulaire que vous aurez préalablement rempli mais selon un barème d'aide sociale différent sera automatiquement effectué par le SPC.

Si vous bénéficiez de prestations AI ou AVS et que vos ressources ne vous permettent pas de couvrir votre minimum vital, vous dépendrez toujours du SPC. Par contre, vous devrez cette fois, remplir deux formulaires quasi-identiques car, dans votre cas et pour une raison que nous ignorons, les prestations complémentaires fédérales/cantoniales et l'aide sociale sont calculées séparément alors qu'elles correspondent à une seule et même situation (la vôtre) et qu'elles sont versées par le même service (le SPC)!

Mais attention, si vous êtes en emploi de solidarité (EdS), votre situation ne sera traitée ni par l'HG ni par le SPC mais par un service spécifique aux personnes en EdS qui dépend de l'Office cantonal de l'emploi (OCE). Bien entendu, et vous l'aurez compris, un autre barème (RMCAS) sera appliqué pour calculer vos éventuels droits.

Enfin, si vous avez déposé une demande de permis auprès de l'Office cantonal de la population, que vous êtes au bénéfice d'une attestation de cet office et que vos ressources ne couvrent toujours pas votre minimum vital, vous devrez vous adresser auprès d'une autre antenne spécifique de l'HG appelée «Service des étrangers sans papier» pour qu'un calcul, en fonction du barème 2, soit effectué.

En résumé, vous l'aurez compris, nous ne prendrons pas le risque de compter le nombre de minima vitaux. Cependant, cette réalité complexo-complexe devient un sérieux frein à l'accès des droits/prestations sociales-aux pourtant garantis par la Constitution. Les conséquences de cette division administrative des pauvres sont graves puisque les guides que nous sommes deviennent eux-mêmes désorientés.

### Chiffres

	2011	2012	2013
Dossiers actifs	719	785	817
Nombre de dossiers par EPT (emploi équivalent à un plein temps)	163.4	178.4	185.7
Permanences : nombre de personnes (demandes téléphoniques et rendez-vous)	1480	1520	1413

### Service juridique

*Service qui offre des consultations généralistes avec une approche sociale du droit: droit des étrangers, droit administratif, droit de la famille, droit du travail et droit des assurances sociales.*

Le Service juridique du CSP propose des consultations juridiques par le biais d'une permanence téléphonique accessible les lundis et jeudis matin. L'une de nos vocations principales est de constituer un trait d'union entre le monde formaliste et technique de la justice administrative et le citoyen ordinaire, que nous aidons à faire valoir ses droits.

Notre service juridique est reconnu pour sa compétence en matière de droit social et pour son engagement en faveur des personnes défavorisées.

Si certains champs de notre activité concernent principalement des personnes d'origine étrangère défavorisées, nous sommes aussi soucieux d'offrir une palette de services qui concerne un public plus large comprenant aussi des personnes issues d'autres milieux et des personnes suisses.

Ainsi en est-il de nos interventions en matière du droit de la famille et par exemple de notre approche spécifique et originale du droit du divorce. En effet, plutôt que de faire miroiter des résultats superlatifs à nos clients dans un rapport de confrontation avec le conjoint dans lequel le juge se retrouve arbitre d'un conflit, nous aidons nos clients à obtenir un jugement satisfaisant pour tous dans un esprit de bonne collaboration. En pratique, la première chose dont ont besoin les conjoints est une information juridique complète sur les tenants et aboutissants du droit du divorce.

Nous avons constaté que de nombreuses personnes arrivent en consultation avec des informations fausses ou incomplètes glanées çà ou là. Dans ces conditions, il est difficile de se mettre d'accord lorsque les informations que détiennent les époux sont différentes, voire contradictoires. Par la suite, nous assistons nos mandants à rédiger des requêtes communes en divorce recevables auprès du Tribunal de première instance et nous leur expliquons quels sont les points à régler et comment se déroulera la procédure.

Il y a donc dans un premier temps lieu de mettre «l'église au milieu du village» ou en d'autres termes le droit au centre des discussions de façon neutre et non pas d'orienter en faveur de l'un ou de l'autre des époux, que nous recevons systématiquement ensemble avant d'accepter de rédiger une requête commune (avec accord complet) qui leur permettra de se présenter seuls devant le tribunal.

Notre approche «sociale» du droit du divorce permet de désamorcer bien des conflits et nombreux sont les clients qui nous remercient chaleureusement de notre action qui leur a permis de traverser l'épreuve du divorce sans trop de dommages.

Si notre intervention en la matière est très appréciée de nos clients et que de nombreuses personnes nous contactent par le biais du bouche-à-oreille, nous relevons qu'il est par-

ticulièrement gratifiant pour nous, juristes du CSP, d'arriver à avoir une action saine et apaisante sur ce terrain délicat du droit du divorce.

### Nombre de consultations

	2011	2012	2013
Permanences			
demandes téléphoniques	1801	1504	1430
rendez-vous	608	-	-
Entretiens	1659	1419	1431
Dossiers traités	817	938	896

### Consultation Couples et Parents

*Soutien d'ordre psychologique aux couples qui rencontrent des difficultés dans leur relation ou dans leur rôle de parents. L'objectif principal, par le dialogue et la réflexion commune, est d'aider le couple à trouver ses propres solutions à ses difficultés ou alors à prendre une décision réfléchie de séparation qui tienne compte des besoins des enfants.*

Le service Couples et Parents a particulièrement été investi cette année dans la mise sur pied d'une nouvelle prestation unique sous forme de soirées d'information sur l'enfant et la séparation en collaboration avec les autres associations actives dans le domaine du couple et de la famille, Fondation As'trame, Couple et Famille, Ecole des parents, Maison genevoise des Médiations, Office protestant de consultations conjugales et familiales, Planning familial.

Les séances d'information à l'intention des parents en instance de séparation ou de divorce ont démarré en novembre 2013 et sont proposées tous les premiers lundis de chaque mois. Elles sont animées par des professionnelles de la consultation de couple et de famille et portent principalement sur les besoins spécifiques des enfants dans le contexte de la séparation mais aussi sur les différents modes de garde et le cadre juridique de la séparation.

Actuellement et sans compter les couples non mariés, un mariage sur deux se solde par un divorce et touche un nombre élevé d'enfants. A

Genève, 565 divorces avec enfants mineurs sur 1209 divorces prononcés en 2012 sont concernés par les problèmes d'organisation familiale et modes de garde.

La séparation du couple est une période douloureuse pour chaque membre de la famille et en particulier pour les enfants qui doivent alors reconstruire de nouveaux repères et s'adapter à une nouvelle organisation familiale. Lorsque s'y ajoutent des désaccords parentaux durables, exprimés parfois avec violence, les conséquences sur la santé psychique et physique des enfants peuvent être importantes.

C'est la raison pour laquelle, outre cette prestation développée en collaboration avec le réseau genevois, le CSP propose depuis quatre ans des ateliers de coparentalité pour parents séparés. Menés en soirée au printemps et en automne, ces groupes de parole permettent d'approfondir certains questionnements et de (re)trouver les ressources pour améliorer la communication parentale.

### Chiffres

	2009	2010	2011	2012	2013
Dossiers actifs	135	127	113	119	104
Entretiens réalisés	431	398	347	430	360

### Bi-culturalité

#### 48 couples monoculturels

dont 28 suisse-suisse et 20 mono étranger

#### 56 couples biculturels

dont 34 suisse-étranger et 22 origines différentes

### Durée de la vie commune au moment de la consultation

Si l'on considère la durée de la vie commune au moment de la consultation, on constate que les couples consultent principalement au cours des 5, respectivement des 10 premières années de la relation. Ensuite, le nombre décroît progressivement avec toutefois une proportion importante de consultants qui ont entre 10 et 20 ans de vie commune. Ces pourcentages restent stables au fil des années.

## **Bel âge**

*Lieu de rencontres et d'activités pour les personnes de 55 ans et plus. Offre la possibilité de cultiver et de retrouver bien-être, liens sociaux lors d'activités menées en groupe, en pleine nature ou en milieu urbain. Des séjours culturels en Suisse et à l'étranger, des entraînements sportifs, des visites de musées ou de jardins, des ateliers divers (écriture, danse, dessin).*

Durant cette année, une hausse considérable de la participation des membres de Bel âge a été constatée lors des diverses activités proposées.

Les 21 activités d'une demi-journée à une journée comptabilisent 43 % d'augmentation par rapport à l'année précédente, c'est-à-dire 994 participations contre 571 notées en 2012. Les chiffres ont quasiment doublé par rapport à l'année précédente où l'on notait déjà une augmentation de 28%.

Les deux journées «Loubaresse» plus festives que les autres sont très attendues et ont rencontré un vif succès. Une liste d'attente est rapidement élaborée car ces journées affichent complet, la participation étant limitée à une centaine de personnes, soit deux grands cars.

Chaque année, le défi du service Bel âge est de renouveler un programme diversifié qui répond aux exigences et au rythme des membres. Il est important de concevoir des activités qui satisfont les besoins et les goûts des participants tout en les adaptant à leurs possibilités.

Il est acquis que la plupart des nouveaux arrivants ont pris connaissance de Bel âge par le biais du bouche-à-oreille grâce à la convivialité qui règne en général lors des activités.

Cet écho est une formidable motivation pour tous les collaborateurs et bénévoles du service.

## **Transport en minibus**

*Service destiné aux personnes âgées ou à mobilité réduite pour rendre visite à un proche à l'Hôpital des Trois-Chêne, à l'Hôpital de Loëx et l'Hôpital de Bellerive.*

En 2013, une ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP) est entrée en vigueur. Pour répondre à ces nouvelles normes, tous les chauffeurs – même non professionnels et bénévoles – doivent suivre une formation constituée de cinq modules au minimum. A la fin des cinq journées de formation, un certificat de capacité valable jusqu'en septembre 2018 est délivré. Le chauffeur qui veut faire prolonger la durée de validité de son certificat de capacité pour le transport de personnes doit suivre une formation continue dans un centre de formation continue agréé.

Dans ce contexte, le CSP a décidé de changer de minibus et de s'équiper d'un véhicule pouvant transporter neuf personnes, dont sept à l'arrière (contre quinze auparavant). Ce nouveau véhicule, offert au CSP par la Fondation Hans Wilsdorf, est doté de sièges individuels, confortables et d'une climatisation, fort appréciée durant l'été. L'espace disponible à l'arrière offre la possibilité de ranger d'éventuels moyens de déplacement auxiliaires.

Le service est assuré quatre fois par semaine, les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi. Il s'agit d'un service «porte-à-porte»: du domicile aux sites de gériatrie à l'aller comme au retour. L'arrivée à l'hôpital est prévue vers 14h00, pour deux heures de visite, le retour se faisant dès 16h00 pour éviter au maximum les heures de pointe.

Cette prestation est entièrement gratuite. Son financement est assuré grâce à la participation financière des HUG et aux dons que les bénéficiaires nous ont faits.



Il faut encore relever l'important et difficile travail des chauffeurs bénévoles, sans qui ce service ne pourrait tout simplement pas exister. Grâce à leur engagement, dévouement et leurs compétences, le minibus se faufile dans la République. Il devient aussi un lieu de discussions, d'échanges et de rencontres. En 2013, 8'830 kilomètres ont été parcourus, pour transporter 615 personnes. Le jeudi, le minibus est disponible; le CSP le loue avec l'un de nos chauffeurs à diverses institutions telles que des clubs d'aînés.

Les nombreux appels téléphoniques liés à l'organisation de ces navettes fournissent un accompagnement, une écoute et permettent de tisser des liens avec des personnes fragilisées vivant des situations délicates. L'une d'elle parle d'ailleurs d'un «petit miracle».

### **Atelier Galiffe**

*Lieu de rencontres et d'activités destiné en priorité à des personnes peu ou non socialisées, atteintes dans leur santé psychique. La seule condition de participer à un atelier réside dans la capacité de ces personnes à entrer dans un espace collectif.*

- *Elle arrive, virevoltante, lance son salut à la cantonade, réclame avec impatience qu'on la remarque, s'impose à l'attention générale, inonde de sa spontanéité tout un chacun sans lui demander son avis.*
- *Elle arrive discrètement, dépose sans mot dire un gâteau, un pain, des biscuits sur le comptoir du coin cuisine de l'Atelier. Elle a retiré les étiquettes parce que les dates sont dépassées. Elle pense qu'on les partagera pour le goûter; elle-même n'en mangera pas. Puis, mine de rien, elle entasse dans le congélateur de l'Atelier des denrées à la limite de la consommation qu'elle nous laisse.*

Qu'y a-t-il de commun entre ces deux histoires ?

Elles se passent à l'Atelier Galiffe où nous proposons à des personnes fragilisées par la vie, la

maladie un espace d'échanges, de rencontres. En 2013, nous avons quotidiennement éprouvé l'importance d'offrir un cadre sécurisant aux limites claires, condition impérative pour vivre ensemble, se rencontrer dans ce lieu.

A l'instar des deux exemples ci-dessus, nous côtoyons jour après jour des personnes qui n'ont pas toujours pu structurer espaces et frontières, possibilités et limites pour soi et les autres, ou intégrer les règles de vie d'usage. Certaines ont vu leur vie se construire avec des vides ou de façon tortueuse, d'autres connaissent une maladie psychique qui interfère dans la perception de l'autre, de l'environnement.

A l'Atelier Galiffe nous avons des règles pour permettre à chacun de trouver une place parmi les autres. Des règles qui mobilisent en chacun des compétences pour activer sa réflexion et exercer sa responsabilité afin qu'il réponde de ses actes. Notre travail, dans toutes les activités que nous entreprenons, est de veiller à les transmettre avec constance et bienveillance.

**Constance.** Parce que c'est essentiel pour contenir de façon durable la partie pathologique du fonctionnement de certaines personnes afin que d'autres ressources de leur personnalité soient mobilisées. Parce qu'il nous faut rassurer de façon continue les usagers de l'Atelier lors de confrontations avec d'autres personnes du quartier.

**Bienveillance.** Parce que cette attitude permet de nous assurer que ceux qui en ont besoin viendront demander l'aide nécessaire. Parce qu'elle offre un espace de repos soit à ceux qui, égarés, poussent notre porte au hasard d'une errance pathologique, soit à ceux qui, au travers de l'activité reviennent des terres douloureuses de la dépression. Parce qu'elle permet de toucher l'être, ce qui est ou n'est pas au travers de ce qui est présenté.

En effet, pour que la rencontre soit possible, il faut pouvoir se sentir à l'intérieur de soi. C'est un chemin difficile, parfois risqué que nous

balisons avec humour et sérieux. C'est à cette condition que les autres existent. Alors seulement peut naître un lien qui s'insinue dans des destins clos : c'est un des secrets légers de l'existence.

## Chiffres

	2011	2012	2013
Occupation par 1/2 journée (nombre de personnes)	23,71	24,48	21,95
Rentiers AI	78%	78%	69%
Femmes	59%	57%	61%
Hommes	41%	43%	39%

## Service d'insertion

*Accueil et encadrement de personnes marginalisées par le marché du travail, appui dans leurs démarches de réinsertion professionnelle.*

En tant qu'association privée d'aide sociale destinée à des personnes en difficulté dans le canton de Genève, le CSP s'engage concrètement en faveur des demandeurs d'emploi par la mise à disposition de mesures de réinsertion et de soutien lors de candidatures professionnelles dans le cadre du service Insertion. Le service Insertion et réinsertion du CSP intègre dans son activité la volonté d'assumer une responsabilité sociale et citoyenne telle que l'insertion par l'activité économique.

## La réinsertion professionnelle: une tâche qui évolue pour le CSP

Le service Insertion a eu jusqu'à ce jour comme fonction principale la garantie d'un accompagnement en activité. Aujourd'hui, les politiques fédérales et cantonales, les autorités et les entreprises attendent des travailleurs sociaux qu'ils assument également un rôle de premier plan dans la promotion de l'emploi notamment à travers des axes et des stratégies de réinsertion professionnelle.

Le nouveau projet d'insertion porté par la nouvelle responsable vise à développer et renforcer le service insertion du CSP grâce à son

expérience dans le domaine de l'accompagnement social par les services de consultation, et dans le domaine de l'accompagnement par l'activité économique, développé dans les brocantes et les boutiques.

Cette stratégie d'insertion s'appuie sur quatre objectifs:

- Offrir aux candidats à l'emploi des activités en lien avec leur projet professionnel
- Proposer des opportunités de requalification sociale et professionnelle

Le CSP développe des prestations permettant l'immersion en emploi et la qualification des personnes en insertion au sein de ses différentes activités (buanderie, vente matériels de seconde main, recyclage, réparation, transport). Il mutualise et mobilise l'ensemble des services partenaires (OFPC, OCE, associations actives dans le champ de la réinsertion professionnelle, service communaux).

- Créer des passerelles vers l'emploi, en 2 volets interdépendants
- Le volet job-coaching permettant un retour à l'emploi (individualisation des parcours)

Déroutement et contenu de l'accompagnement socioprofessionnel des personnes dans leurs parcours d'insertion.

Les objectifs de l'action d'accompagnement:

- consolider la situation sociale et le projet de vie
- affiner le projet et le parcours d'insertion professionnelle
- organiser une interface entre l'accompagnement et le travail au sein du CSP
- accroître l'employabilité des personnes en leur permettant d'effectuer des stages au sein d'entreprises du marché 1<sup>er</sup>
- faciliter l'insertion professionnelle au sein des entreprises qui accueilleront des stagiaires.

## Les accompagnements sont balisés: accompagnements individuels et collectifs

### Le volet entreprise: un parcours d'insertion gagnant-gagnant

- Construire et développer des partenariats avec les entreprises dans le but de coordonner les actions d'insertion en lien avec la vitalité et les réalités des entreprises industrielles, commerciales, artisanales romandes qui créent les richesses, à l'image de la collaboration avec l'Aggetex (Association genevoise des entreprises d'entretien des textiles).
- Offrir un relais aux candidats grâce au partenariat privilégié avec les entreprises des secteurs d'activité du CSP en développant des solutions d'insertion sous forme de stages et d'emploi.
- Analyser les besoins des entreprises en termes de tâches à accomplir et de compétences utiles au poste. Enfin, le service Insertion vise à
- Organiser un suivi des personnes insérées en entreprise.

### Chiffres 2013

Statuts	Brocante La Renfile Plan-les-Ouates	Brocante La Renfile Meyrin	Buanderie	Boutiques	Administration	Total
OCE PCEF-EFTI*	3	4		5		12
HG CASI - RMCAS	22	24	8	28		82
Formation buanderie			10			10
Formation initiale (programme voie 2)		2				2
Autres		5	1			6
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>35</b>	<b>19</b>	<b>33</b>		<b>112</b>

\* Hors programme buanderie

Pour chaque lieu est mentionné le nombre de personnes qui, pour une période plus ou moins longue, ont exercé une activité en 2013. Le tournus du personnel est important, ce qui signifie que le nombre de personnes actives en même temps dans un lieu est très inférieur à celui mentionné dans le tableau

Rappelons que les personnes placées par l'HG travaillent à mi-temps, alors que celles placées par

l'OCE exercent, en principe, une activité à plein temps.

### Service des ventes

*Activités qui mettent à disposition des personnes à revenu modeste des vêtements et des objets de coût très modéré. Par ce biais, le CSP favorise le traitement et la revalorisation des textiles, comme d'autres formes de recyclage. Ce service contribue notablement au financement des activités du CSP.*

### Valorisation et compétences

Jour après jour arrivent dans les différents ateliers ou locaux du service des Ventes, des objets de toute nature, offerts par des centaines de personnes. Si certaines personnes, fidèles au CSP, donnent régulièrement, d'autres donnent occasionnellement. Chaque donateur estime ce qu'il va donner, que ce soit pour se débarrasser «en faveur des pauvres», ou pour remettre un don qui aura d'autant plus de valeur que l'objet sera bien vendu. Cela nécessite de la part des collaborateurs du CSP d'avoir des connaissances étendues, tant à l'égard des personnes que des objets.

### Valeur des objets

Pour nombre de donateurs, les objets offerts représentent une valeur sentimentale ou, pour le moins, recèlent des souvenirs, dont ils estiment qu'ils possèdent une certaine valeur économique. Cela ne signifie pas pour autant que cette valeur correspondra au prix réel de mise en vente dans les brocantes et boutiques du CSP. Bien sûr les objets de bonne valeur de revente sont prisés, alors que quantité d'objets à faible valeur monnayable parviennent à notre institution. Tant que la marchandise arrive en quantité, aucun problème pour atteindre nos objectifs financiers! Ainsi un chiffre d'affaires de 3'386'622 CHF a été réalisé en 2013, auquel il faut ajouter le chiffre de caisse annuel de la cafétéria de Meyrin, soit un montant de 53'327 CHF.

### Valeur des compétences

Le service des Ventes requiert un nombre varié et considérable de compétences profes-

sionnelles. Selon que les personnes travaillant dans les services de Ramassage et de Ventes pratiquent bien leur langue et le français, selon leurs connaissances dans les domaines où ils exercent leurs compétences, selon leur motivation à travailler dans tel secteur: tri, valorisation des textiles, recyclage d'objets, les objectifs seront encore mieux atteints.

Ce sont ces efforts répétés quotidiennement par les collaborateurs et les responsables des différents volets du service des Ventes qui permettent de remporter un indéniable succès depuis plusieurs années: ainsi l'on peut observer une progression du chiffre d'affaires de tous les lieux de vente (de 16,21% à 33,97% sur 5 ans) couplée d'une importante progression du nombre de tickets de caisse, passant de 150'009 en 2009 à 187'612 en 2013!

### Valeur des personnes

Cela doit être la seule valeur indiscutable. En effet, cette valeur relève de l'humanité. Chaque personne a la même valeur: elle est à respecter, elle est capable d'activité, elle possède une certaine capacité d'empathie, elle a des envies, des craintes et des espoirs. Cela signifie qu'elle est digne de confiance, qu'elle peut montrer cette dignité à vouloir être active pour développer les actions de récolte de marchandises et de finances pour les populations démunies résidant dans le canton de Genève. Ce sont plus de 200 personnes qui à un titre ou à un autre travaillent dans le secteur des ventes, certaines quelques heures, d'autres à 100%. Ce sont bien les valeurs d'humanité qui facilitent la collaboration de toutes et de tous.

### Valeur des chiffres

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du chiffre d'affaires sur 5 années, où l'on peut voir que les  $\frac{3}{4}$  du chiffre d'affaires global sont réalisés dans les magasins les plus vastes. Il faut relever la performance remarquable des boutiques qui représente le  $\frac{1}{4}$  du total. Toujours en augmentation, le tableau dit une réalité brute, nullement en accord avec

une équation assez complexe qui doit tenir compte de toutes les valeurs dont il est question ci-dessus. Il est nécessaire d'établir des performances en termes de quantité de marchandises récoltées, triées, valorisées et vendues; elles n'ont cependant de sens que si nous les mettons en relation avec la mission et les valeurs du Centre social protestant.

### Conclusion

Le service de ramassage accueille toutes les propositions de dons par téléphone, pour organiser les tournées, les déménagements et les visites, les ateliers de tri et de valorisation en tous genres (textile, bois, électroménager, hi-fi, informatique, cuir). Pour la vente proprement dite: 195 femmes et hommes s'y activent. Que soient ici remerciés toutes celles et ceux qui travaillent pour la réalisation des objectifs humains ou financiers.

### Evolution des chiffres d'affaires

	<b>2011</b>
TOTAL	<b>3'024'638.19</b>
	<b>2012</b>
TOTAL	<b>3'287'071.72</b>
	<b>2013</b>
TOTAL	<b>3'439'949.00</b>

### Nombre de ramassages auprès des particuliers

	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Nombre de ramassages	<b>3149</b>	<b>3602</b>	<b>3814</b>	<b>3625</b>
Valeur moyenne par ramassage (CHF)	<b>915</b>	<b>839</b>	<b>861</b>	<b>924</b>

### Quantité de textiles reçus

<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>122.5t</b>	<b>128.7t</b>	<b>145.6t</b>	<b>253.7t</b>	<b>282t</b>	<b>260t</b>

## Vestiaire social

*Distribution de vêtements et de chaussures à des personnes démunies (en cogestion avec Caritas).*

Afin de gérer au mieux le stock de vêtements disponibles et l'espace d'accueil réduit dont nous disposons, nous avons limité la distribution des bons à deux par an pour les adultes (printemps-été et automne-hiver). Les enfants ont pu avoir accès au Vestiaire social à chaque changement de saison, soit quatre fois par an. Malgré cette nouvelle organisation et alors que les adultes n'ont eu accès au Vestiaire social que deux fois l'an, nous observons une baisse de fréquentation moindre (618 personnes de moins par rapport à 2012).

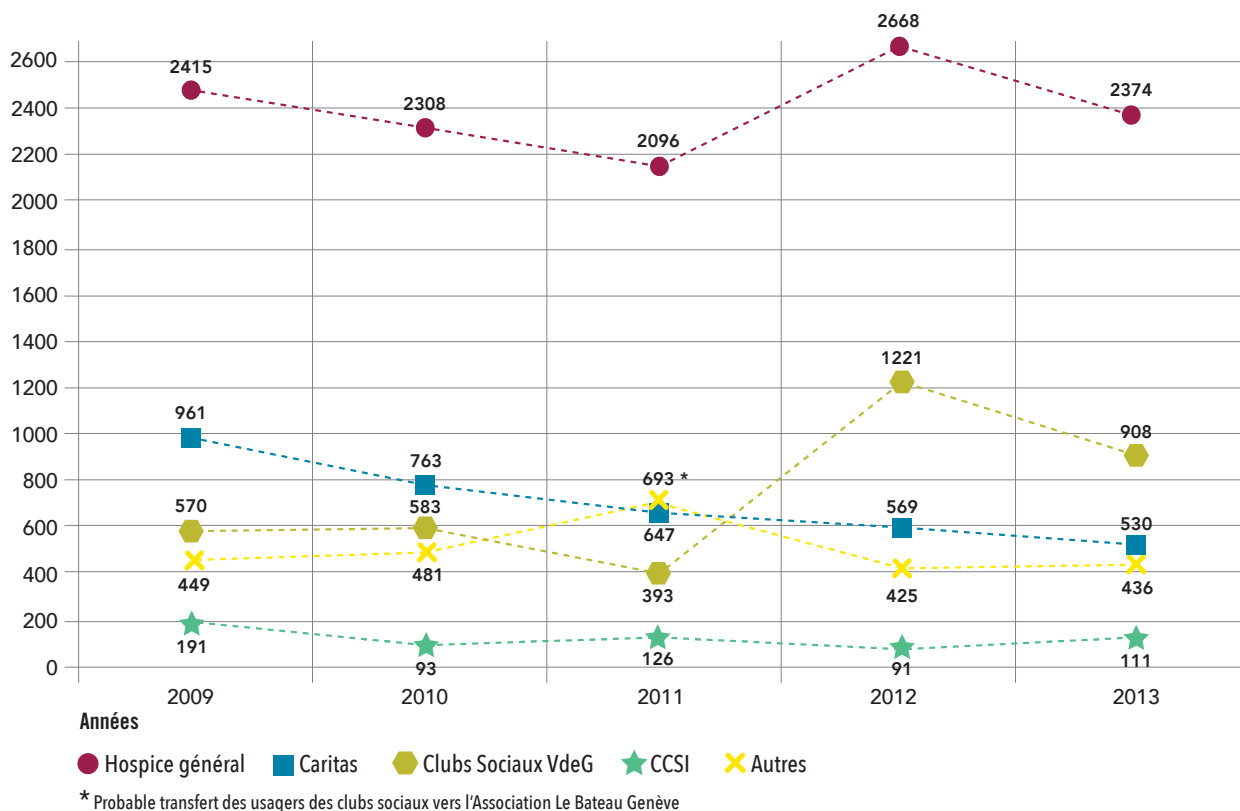
L'année 2013 a été marquée par une importante mobilisation de la part de la population genevoise, notamment sous forme de bénévoles d'entreprises et de collectes d'habits. En effet, de nombreuses entreprises, banques, associa-

tions comme Addax Petroleum, International SOS, Lexmark, Manor, Pictet, L'Oréal, Coutt's and Co, Firmenich, Brevan Howard, Eglise du Christ (Grandes Communes) et l'ONU ont participé. Tous ces organismes ont été sensibles à l'activité du Vestiaire social et ont contribué généreusement, soit par leur aide personnelle, soit par des dons de vêtements ou d'argent, à sa bonne marche.

3'000 paires de baskets neuves ont été offertes par la Fondation Sesam, ce qui a permis de pallier le manque chronique de chaussures d'hommes.

Un montant de 10'000 CHF a été octroyé au Vestiaire social par la Ville de Genève afin d'acheter des vêtements manquants et de répondre au nombre croissant de bénéficiaires. Ainsi, plusieurs commandes de pièces ne se trouvant pas dans les «boîtes à fringues» (sous-vêtements, bonnets, gants...) ont pu être financées.

## Origine des bons distribués aux bénéficiaires du Vestiaire social



Les équipes en place (bénévoles, personnes en activité d'insertion ou en emploi de solidarité), ont œuvré sans relâche, tant en ce qui concerne le travail en amont (tri, récupération textile, mise en place) que pour l'accueil et le service aux personnes. Le Vestiaire social a pu ainsi proposer les meilleures prestations attendues par la population bénéficiaire.

L'approvisionnement du Vestiaire social, outre l'apport hebdomadaire des deux institutions Caritas et le Centre social protestant, ainsi que des entreprises ayant participé bénévolement, s'est effectué comme suit:

- Dons de vêtements neufs offerts par une donatrice régulière reçus de l'association Partage
- Don de la Bourse aux vêtements du Grand-Lancy
- Don du «FROC», Petit-Lancy
- Don de l'Ecole Le Corbusier, Champel
- Don de Baby-Occase
- Don financier de la Fondation André & Cyprien: vêtements neufs (vestes chaudes hommes, bonnets, écharpes) reçus par l'intermédiaire de la Boutique Cap Indigo
- Don de la Banque Pictet & Cie pour l'achat de chaussettes et de collants.

Malgré ces efforts considérables, l'automne est toujours un moment difficile, surtout en novembre et décembre. Le rayon des vêtements hommes a particulièrement été sollicité. Des chaussures conçues pour l'hiver ont cruellement manqué.

#### Nombre de bénéficiaires

	2011	2012	2013
<b>Total</b>	<b>3955</b>	<b>4977</b>	<b>4359</b>

#### Equipe du Vestiaire social

- 45 bénévoles**
- 5 personnes en activité de réinsertion**
- 1 personne en emploi de solidarité (EdS) à temps partiel**
- 1 responsable salariée à temps partiel**

#### Bénévolat

*218 femmes et hommes ont été bénévolement actifs au CSP en 2013. Huit d'entre ces personnes ont été actives dans plusieurs services.*

#### Paysage du bénévolat

Composantes essentielles de notre société, les activités bénévoles revêtent une importance cruciale tant au plan économique qu'humain. Dans un contexte social en perpétuelle mutation, nous devons tous valoriser, reconnaître et encourager à long terme cette forme d'engagement.

L'année 2013 restera pour nous comme celle de la reconnaissance et de la valorisation du bénévolat. Ceci sous l'impulsion de l'évolution du concept de compétences et de sa reconnaissance selon les modèles européens du bénévolat.

Beaucoup de travaux ont été menés entre 1990 et 2010 sur la notion de compétences (en opposition à la notion de qualification). Mais l'idée de «certificat de compétences», telle qu'on la trouve dans la notion de «NVQ» britannique, trouble les habitudes suisses où l'octroi d'un diplôme ou d'un titre professionnel reste en lien avec une école.

Néanmoins, ces modèles européens influencent nos pratiques. A titre d'exemple, pour le monde associatif désormais, nous procurons à tout bénévole en activité ou en fin d'activité un «certificat d'activité bénévole». Ce n'est ni un diplôme, ni un titre; c'est un certificat de compétences accordé dans le but de faire valoir le temps consacré au bénévolat de la personne qui s'est engagée.

Car, si la valorisation est d'abord interne à l'association, elle peut servir à l'extérieur. Pour mé-

moire, les bénévoles n'ont pas d'autre contrepartie qu'une contrepartie symbolique. Raison de plus pour y attribuer la plus grande importance. On n'en fait jamais trop en la matière! Sur ce registre, on peut considérer que reconnaissance et valorisation sont synonymes, mais on attribue plutôt le terme valorisation aux démarches inhérentes aux compétences du bénévolat (à détecter, à valoriser, à contribuer, à faire reconnaître...).

Cette reconnaissance se joue sur une série de facteurs à importance variable selon la personne:

- Reconnaissance de soi dans l'échange avec le bénéficiaire
- Reconnaissance par les pairs dans le projet collectif mené ensemble (le retour d'expériences et l'échange sur une mission ou un projet bien réussi...)
- Compréhension de sa place et de son importance dans le projet associatif
- Bien sûr le «merci» du responsable ou des responsables, les pots, les fêtes...

Un mémoire de Master 2 de l'École de Commerce de Reims (Juin 2010), sous le titre *La valorisation académique du bénévolat dans l'enseignement supérieur*, a été mené par un étudiant, Clément Sarrot. Au-delà des modalités pratiques, différentes d'une association à l'autre, se pose la question de la gratuité ou de la contrepartie du bénévolat. On retrouve bien le débat constant sur le bénévolat, à la fois «gratuit» au sens d'absence de rémunération, et «non gratuit», faisant l'objet de contreparties, peut-être symboliques mais gratifiantes. Donc, comment garder une liberté du bénévolat, tout en incitant à la reconnaissance?

On sent bien la difficulté de trouver le juste équilibre, cette ligne de crête soulignée par presque toutes les personnes bénévoles au CSP en 2013.

## Remerciements à tous les bénévoles

### Administration et Insertion

Serge Addor, Danielle Allène-Meusy, Claire Berthet-Fallet, Pierre-Alain Cadoni, Josette Exchaquet, Michel Fonjallaz, Jean-Pierre Gaberell, Daniel Gremaud, Ycham Haloui, Pascal Launay, Françoise Lenoir Darbellay, Mshanga Mangashi, Gilbert Perrochon, Dev Kumar Ropun, Peggy-Marguerite Steiger, Marie Vial.

### Bel âge

Verena Ablanalp, Danielle Allène-Meusy, Mario Arnaboldi, Brigitte Baudraz, Gisèle Berthet, Maria Covolo, Eric Demierre, Jean-Daniel Galay, Odette Gerber, Denise Gonnet, Denise Ihne, Yvette Lamy, Louis Bernard, Mireille Merli-Carroux, Roger Merli-Carroux, Evelyne Monod, Michel Monod, Gilbert Mouron, Jacques Perrier, Gilbert Perrochon, Jacqueline Reichlin, Gilbert Rinolfi, Michèle Römer, Anne-Marie Sallin-Gay, Hans Schmöcker, Nicolle Scheider, Paul Tischhauser, Richard Zucchetti.

### Boutique Eaux-Vives

Laurence Barras, Odette De Stefani, Odette Gerber, Aliénor Rochat Monnie, Maria Scalea, Françoise Schmid, Marianne Teano.

### Boutique Jonction

Safia Baudat-Chaïbi, Sylvia Benohoud, Aferdita Fazliu, Franca Gagliardi, Smriti Khanal, Josiane Maffiolo, Denise Senn.

### Boutique Pâquis

Eliane Forno, Elisabeth Macdonald, Margareth May-Dominique, Angela Zaroni.

### Boutique Plainpalais

Brigitte Baudraz, Ursula Bodmer-Neumann, Elisabeth Brungger, Ariane Denduyts, Anne Hoang Van, Christiane Jequier, Parwin Mokhtarzada, Thérèse Pinero, Christiane Poizat, Marcelle Ré, Claire-Lise Rouby, Maria Christina Zapata.

### Brocante La Renfile, Meyrin

Pat Agolia, Jim Ammon, Catherine Boesch,

Pierre-Alain Cadoni, Monique Chevassus, Jean-Claude Chevassus, Samir El Baine, Eliane Favre, Vicente Fleitas, Hans-Peter Gasser, Hélène Giacobino, Jacqueline Grillet-Bombois, Annelie Haebel, Anne Hollenstein, Afrim Klaiqi, Nelly Lê-Schwendimann, Sylvia Limni, Thierry Mariotti, Joselito Mawete, Monika Meyer, Christine Muller, Sylvie Mundler, Stéphanie Perrin, Luca Pizzardi, Chantal Rime, Denise Rudaz, Karine Santoux, Anne-Marie Schmutz, Roland Tauxe, Christiane Vandeventer, Louis Varin, Dörte Watzlawick, Jacqueline Zbinden.

#### **Brocante La Renfile, Plan-les-Ouates**

Micaël Chaib, Olivier Constantin, Léonard de Pury, Christian Mischler, Kim Nguyen, Michèle Nicole, Marc Nicole, Claude Nydegger, Raphaël Pappalardo, Martin Susz, Claude Visinand, Jakob Wegmuller.

#### **Minibus**

Mario Arnaboldi, Manuel Barral, Yves Delieutraz, Jean Dupertuis, Michel Fonjallaz, Jean-Daniel Gallay, Claude Mariot, Rodolphe Wetzel.

#### **Réfugiés**

Danielle Allène-Meusy, Heinz Buschbeck, Pascal Launay, Peggy-Marguerite Steiger.

#### **Tricot**

Isabelle De Kalbermatten, Monique Eichenberger, Claire-Lise Mentha, Jacqueline Mentha, Micheline Vagneux, Monique Vernier, Rosemarie Widmer.

#### **Vestiaire social Caritas et CSP**

Gerda Bieg, Perihan Demirkiran, Yannis Grosjean, Didier Guignolet, Jasna Filotas, Pamela Jiroff, Marie-Louise Krist, Gizèle Le Person, Danièle Marti, Marie Mathieu-Martinez, Freddy Mongonda, Vidoine Padayachy, Geoffrey Richardson, Jean-Michel Schaefer, Manal Shaker, Nada Sharaiha, Adèle Tabi, Meriem Terron, Arlette Tonossi, Patricia Von Gunten, Rosemarie Widmer.

#### **Événement Jardins Ouverts Cultiver le partage**

Maria Anderson, Valérie Antonietti, Marianne Berdat, Claire Berthet Fallet, Gérald Besomi, Alice Blunt, Silvia Castano, Fabienne Comte, Claudiane Corthay, Uta Daettler, Roland Daettler, Françoise De Perrot, Jean-Pierre Del Cambre, Marinette Delfosse, Chatal Ducret, Alfonso Ferreira, Pierrette Fischer, Gérard Friedez, Irène Gascou, Michèle Gascou, Pierre Gascou, Irène Gasser, Hans-Peter Gasser, Monica Grosmann, Elsa Guegan, Ruth Heinzelmann, Andre Hensler, Suzanne Huguet, Graziella Jordi, Hélène Klein, Francisca Kolly, Krisztina Krasznai, Françoise Kuhne, Bêat Meyer, Monika Meyer, Micheline Munnier, Henri Munter, Minh-Trang Nguyen, Béatriz Ojanguren, Caroline Palivoda, Marylou Parcineau, Clémentina Peris, Edith Roguet, Daniel Schmitt, Jeannette Schmitt Marquet, Valérie Schmutz, Lorine Sottas, Antoine Stebler, Peggy-Marguerite Steiger, Silvia Stender, Simon Studer, Claudine Udry, Janick Wattiaux.

... et tous les autres bénévoles qui ont offert un soutien au CSP lors de différents événements organisés en 2013, comme le Marché aux plantes de l'Atelier Galiffe et d'autres événements à venir.





# 2013 *COMPTES*

Les comptes du Centre social protestant sont révisés par  
la Société Fiduciaire et de Gérance SA,  
et peuvent être consultés à notre siège.

# Bilan et compte d'exploitation pour l'exercice 2013

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

ACTIF	2013 CHF	2012 CHF
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
LIQUIDITÉS		
Caisses	16'523.40	7'998.10
Compte de chèques postaux	288'915.51	261'741.62
Comptes courants bancaires	246'433.47	801'344.07
Compte courant bancaire affecté	74'379.29	75'172.38
	<b>626'251.67</b>	<b>1'146'256.17</b>
CRÉANCES		
Débiteurs - prestations à des tiers	103'525.65	104'897.72
Débiteurs - prêts aux usagers	28'115.85	21'312.15
Impôt anticipé	31'734.85	20'056.49
Impôt anticipé affecté	3'600.81	3'600.81
	<b>166'977.16</b>	<b>149'867.17</b>
PLACEMENTS		
Titres en portefeuille	2'196'512.63	1'209'542.77
Placements à terme Pictet	332'417.00	336'028.00
	<b>2'528'929.63</b>	<b>1'545'570.77</b>
COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF		
Frais payés d'avance et produits à recevoir	349'159.68	176'189.98
	<b>349'159.68</b>	<b>176'189.98</b>
<b>Total de l'Actif circulant</b>	<b>3'671'318.14</b>	<b>3'017'884.09</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Dépôts de garantie	11'345.65	11'333.65
	<b>11'345.65</b>	<b>11'333.65</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AFFECTÉES		
Titres en portefeuille affectés	0.00	572'040.53
Titres en nue-propriété	29'000.00	29'000.00
	<b>29'000.00</b>	<b>601'040.53</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Installations, machines et mobilier	302'259.85	235'910.97
Matériel informatique	345'238.09	226'086.31
Véhicules	527'912.90	449'127.90
./. Fonds d'amortissement	(812'963.36)	(680'879.52)
<b>Sous-total</b>	<b>362'447.48</b>	<b>230'245.66</b>
Renfile Meyrin	4'800'000.00	4'800'000.00
Renfile de Plan-les-Ouates	703'403.52	703'403.52
./. Fonds d'amortissement	(1'031'490.15)	(889'098.00)
	<b>4'834'360.85</b>	<b>4'844'551.18</b>
<b>Total de l'Actif immobilisé</b>	<b>4'874'706.50</b>	<b>5'456'925.36</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>8'546'024.64</b>	<b>8'474'809.45</b>

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

PASSIF	2013 CHF	2012 CHF
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>		
AUTRES DETTES		
Fournisseurs	95'536.13	206'365.74
Créanciers divers	247'796.05	135'834.90
Créanciers « usagers »	29'832.90	26'076.59
Compte courant Fondation des Gouttes	8'340.21	3'160.01
	<b>381'505.29</b>	<b>371'437.24</b>
COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF		
Frais généraux à payer et produits reçus d'avance	331'777.65	235'877.62
	<b>331'777.65</b>	<b>235'877.62</b>
<b>Total des Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>713'282.94</b>	<b>607'314.86</b>
Subventions non dépensées à restituer à l'Etat à l'échéance du contrat de prestations	0.00	0.00
<b>Total des Provisions</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
FONDS AFFECTÉS		
Fonds pour activités propres et de soutien	165'608.82	} 201'465.29
Part des Fonds pour activités propres et de soutien finançant des prêts	28'115.85	
Fonds affectés - Loubaresse	104'268.10	130'347.27
Fonds affectés aux financements des immobilisations corporelles	4'824'336.04	4'853'985.08
<b>Total des Fonds affectés</b>	<b>5'122'328.81</b>	<b>5'185'797.64</b>
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>		
Capital de fondation	10'000.00	10'000.00
Réserve de régulation	2'293'501.72	2'097'546.95
Réserve titres grevés d'un usufruit	29'000.00	29'000.00
Résultat au bilan :		
– Résultat cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier 2009		556'653.86
– Résultat cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier de la période quadriennale 2009/2012		(145'850.61)
– Résultat cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	415'150.00	
– Résultat de l'exercice	(37'238.83)	134'346.75
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>2'710'412.89</b>	<b>2'681'696.95</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>8'546'024.64</b>	<b>8'474'809.45</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013

	Exercice 2013 CHF	Budget 2013 CHF	Exercice 2012 CHF
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dons et appels annuels	1'011'255.21	1'194'000	1'055'273.38
Recettes d'activités et d'exploitation	3'948'780.38	3'975'120	3'938'071.95
Subventions cantonales	663'904.00	648'311	668'669.00
Subventions Ville de Genève	56'946.00		32'300.00
Contributions cantonales aux EDS	694'114.40	843'066	724'295.00
Subventions Eglise Protestante de Genève	42'500.00	40'000	40'000.00
Dons Budget des Autres	38'845.00		38'610.50
Dons Fondation Hans Wilsdorf	157'785.00		165'637.00
Don Fondation Sesam	0.00		60'000.00
Dons de la Fondation André & Cyprien	15'000.00		13'000.00
Dons Fondation Gourgas	15'000.00		15'000.00
Dons Fondation Hélène et Victor Barbour	15'000.00		15'000.00
Dons de la Loterie Romande	26'615.00		0.00
Dons Fondation B. et C. de W.	51'350.00		40'000.00
Contribution de l'Association Nicolas Bogueret	120'000.00	120'000	120'000.00
Don de la Fondation Octave et Georgette Pelligot	31'677.75	15'000	7'000.00
Don de la Fondation Baur	10'000.00	10'000	10'000.00
Autres subventions de tiers	8'000.00	5'000	15'000.00
Autres dons	27'156.00		15'400.00
Autres produits	93'799.28	73'465	85'857.91
<b>Total des Recettes</b>	<b>7'027'728.02</b>	<b>6'923'962</b>	<b>7'059'114.74</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Frais de personnel	6'148'410.24	6'271'022	5'994'759.72
Frais généraux	931'877.14	795'555	859'130.10
Frais d'exploitation	62'999.63	64'700	68'619.45
Frais d'activités	489'839.26	528'295	508'780.09
Participations diverses	2'000.00	2'000	2'000.00
Bons d'achat et entraide	32'253.10	28'000	25'493.95
Amortissements des immobilisations corporelles	274'475.99	5'250	267'250.47
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>7'941'855.36</b>	<b>7'694'822</b>	<b>7'726'033.78</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Prestations accordées par les fonds pour activités propres et de soutien	170'493.92		142'507.40
Prestations accordées par le fonds Loubaresse	13'235.17		0.00
Affectations de dons pour les activités du service social	5'000.00		60'000.00
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>	<b>188'729.09</b>	<b>0</b>	<b>202'507.40</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1'102'856.43)</b>	<b>(770'860)</b>	<b>(869'426.44)</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013

	Exercice 2013 CHF	Budget 2013 CHF	Exercice 2012 CHF
<b>REPORT RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1'102'856.43)</b>	<b>(770'860)</b>	<b>(869'426.44)</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>			
Produits financiers	298.76		1'774.63
Charges financières et frais banques / CCP	(25'885.22)		(23'604.89)
Plus (moins)-values nettes non réalisées	70'040.05		64'381.46
Résultat financier net sur placements	44'703.79		48'809.02
<b>Total Produits et charges financiers</b>	<b>89'157.38</b>		<b>91'360.22</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES</b>			
Dons extraordinaires et legs	929'132.27		697'145.01
Produits sur exercices antérieurs	53'861.18		47'728.55
Charges sur exercices antérieurs	(4'867.29)		(7'348.70)
Autres produits exceptionnels	820.00		0.00
<b>Total Produits et charges extraordinaires</b>	<b>978'946.16</b>		<b>737'524.86</b>
<b>RÉSULTAT DE LA VARIATION DES FONDS AFFECTÉS</b>			
Mouvements des fonds affectés aux prestations			
Utilisation des fonds	202'613.37		140'232.69
Attributions aux fonds	(174'872.75)		(136'927.78)
Mouvements des fonds affectés au financement des immobilisations			
Utilisations des fonds	336'049.04		278'628.26
Attributions aux fonds	(196'400.00)		(168'637.00)
Mouvements du fonds Loubarette			
Dissolution partielle du fonds Loubarette	33'235.17		23'702.80
Dotations au fonds Loubarette	(7'156.00)		(24'208.90)
Dissolution des autres réserves	0.00		6'845.65
<b>Total Résultat des fonds affectés</b>	<b>193'468.83</b>		<b>119'635.72</b>
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>158'715.94</b>		<b>79'094.36</b>
<b>RÉSULTAT DE LA VARIATION DE LA RÉSERVE DE RÉGULATION</b>			
Dissolution partielle du fonds de régulation	733'177.50		752'397.40
Attribution au fonds de régulation des dons extraordinaires et legs	(929'132.27)		(697'145.01)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(37'238.83)</b>		<b>134'346.75</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2013

	2013 CHF	2012 CHF
<b>A FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>		
Résultat net de l'exercice	(37'238.83)	134'346.75
Variation de la réserve de régulation et des réserves diverses	65'954.77	(62'098.04)
Amortissements d'immobilisations corporelles	274'475.99	267'250.47
<b>Sous-total</b>	<b>303'191.93</b>	<b>339'499.18</b>
Diminution / (Augmentation) des créances	(17'109.99)	(82'537.93)
Diminution / (Augmentation) des placements	(983'358.86)	(66'074.29)
Diminution / (Augmentation) des comptes de régularisation de l'actif	(172'969.70)	187'236.85
Augmentation / (Diminution) des autres dettes	10'068.05	(48'575.10)
Augmentation / (Diminution) des comptes de régularisation du passif	95'900.03	(102'229.07)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>(764'278.54)</b>	<b>227'319.64</b>
<b>B FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Ventes / (Acquisitions) d'immobilisations corporelles	(264'285.66)	(194'049.76)
Diminution / (Augmentation) des immobilisations financières	572'028.53	(29'626.69)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>307'742.87</b>	<b>(223'676.45)</b>
<b>C FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Variation des fonds affectés	(63'468.83)	(101'109.26)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>(63'468.83)</b>	<b>(101'109.26)</b>
<b>D VARIATION DE LA TRÉSORERIE (A + B + C)</b>	<b>(520'004.50)</b>	<b>(97'466.07)</b>
<b>E VARIATION DES DISPONIBILITÉS</b>		
Disponibilités en début d'exercice	1'146'256.17	1'243'722.24
Disponibilités en fin d'exercice	626'251.67	1'146'256.17
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>(520'004.50)</b>	<b>(97'466.07)</b>

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION

	Capital de fondation CHF	Réserve de régulation CHF	Réserves diverses CHF	Réserve titres grevés d'un usufruit CHF	Résultat cumulé au 31 décembre 2008 CHF	Résultat cumulé de la période quadriennale 2009-2012 CHF	Résultat de l'exercice CHF	Capital de l'organisation CHF
<b>EXERCICE 2012</b>								
Au 1 <sup>er</sup> janvier	10'000.00	2'122'945.28	6'845.65	29'000.00	0.00	563'030.23	(122'372.92)	2'609'448.24
Reclassification solde 2008					556'653.86	(556'653.86)		0.00
Transfert résultat 2011						(122'372.92)	122'372.92	0.00
Retraitement résultat 2009		29'854.06				(29'854.06)		0.00
Mouvement réserve de régulation (chiffre 1.1.4.7) :								
– utilisation		(680'359.00)						(680'359.00)
– utilisation frais de personnel		(72'038.40)						(72'038.40)
– dotation		697'145.01						697'145.01
Dissolution réserves diverses			(6'845.65)					(6'845.65)
Résultat de la période							134'346.75	134'346.75
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>10'000.00</b>	<b>2'097'546.95</b>	<b>0.00</b>	<b>29'000.00</b>	<b>556'653.86</b>	<b>(145'850.61)</b>	<b>134'346.75</b>	<b>2'681'696.95</b>
<b>EXERCICE 2013</b>								
Au 1 <sup>er</sup> janvier		10'000.00	2'097'546.95	29'000.00	556'653.86	(145'850.61)	134'346.75	2'681'696.95
Transfert résultat 2012						134'346.75	(134'346.75)	0.00
Transfert résultat de la période quadriennale 2009-2012						11'503.86		0.00
Transfert interne aux fonds affectés					(130'000.00)			(130'000.00)
Mouvement réserve de régulation (chiffre 1.1.4.8.)								
– utilisation			(665'445.00)					(665'445.00)
– utilisation frais de personnel			(67'732.50)					(67'732.50)
– dotation			929'132.27					929'132.27
Résultat de la période							(37'238.83)	(37'238.83)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>10'000.00</b>	<b>2'293'501.72</b>	<b>2'293'501.72</b>	<b>29'000.00</b>	<b>415'150.00</b>	<b>0.00</b>	<b>(37'238.83)</b>	<b>2'710'412.89</b>

## ACTIFS IMMOBILISÉS

### MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DE L'EXERCICE 2012

#### Valeurs d'acquisition

	Taux d'amortissement %	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier CHF	Achats CHF	Solde au 31 décembre CHF
Installations et bâtiment	10.00%	73'440.07	0.00	73'440.07
Machines et mobilier	20.00%	140'297.55	0.00	140'297.55
Central téléphonique	20.00%	22'173.35	0.00	22'173.35
<b>Sous-total</b>		<b>235'910.97</b>	<b>0.00</b>	<b>235'910.97</b>
Informatique	33.00%	197'673.55	28'412.76	226'086.31
Véhicules	25.00%	283'490.90	165'637.00	449'127.90
<b>Total I</b>		<b>717'075.42</b>	<b>194'049.76</b>	<b>911'125.18</b>
Renfile Meyrin	*	4'800'000.00	0.00	4'800'000.00
Renfile Plan-les-Ouates	*	703'403.52	0.00	703'403.52
<b>Total II</b>		<b>5'503'403.52</b>	<b>0.00</b>	<b>5'503'403.52</b>
<b>Total général</b>		<b>6'220'478.94</b>	<b>194'049.76</b>	<b>6'414'528.70</b>

\* cf. page 35

#### Amortissements

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier CHF	Amortissements courant de l'exercice CHF	Solde au 31 décembre CHF	Valeur résiduelle CHF
Installations et bâtiment	(39'196.70)	(14'109.50)	(53'306.20)	20'133.87
Machines et mobilier	(103'284.75)	(15'509.30)	(118'794.05)	21'503.50
Central téléphonique	(18'858.05)	(828.60)	(19'686.65)	2'486.70
<b>Sous-total</b>	<b>(161'339.50)</b>	<b>(30'447.40)</b>	<b>(191'786.90)</b>	<b>44'124.07</b>
Informatique	(188'571.15)	(18'572.32)	(207'143.47)	18'942.84
Véhicules	(206'110.00)	(75'839.15)	(281'949.15)	167'178.75
<b>Total I</b>	<b>(556'020.65)</b>	<b>(124'858.87)</b>	<b>(680'879.52)</b>	<b>230'245.66</b>
Renfile Meyrin	(274'285.70)	(137'142.00)	(411'427.70)	4'388'572.30
Renfile Plan-les-Ouates	(472'420.70)	(5'249.60)	(477'670.30)	225'733.22
<b>Total II</b>	<b>(746'706.40)</b>	<b>(142'391.60)</b>	<b>(889'098.00)</b>	<b>4'614'305.52</b>
<b>Total général</b>	<b>(1'302'727.05)</b>	<b>(267'250.47)</b>	<b>(1'569'977.52)</b>	<b>4'844'551.18</b>



## ACTIFS IMMOBILISÉS

### MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DE L'EXERCICE 2013

#### Valeurs d'acquisition

	Taux d'amortissement %	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier CHF	Achats CHF	Solde au 31 décembre CHF
Installations et bâtiment	10.00%	73'440.07	47'219.80	120'659.87
Machines et mobilier	20.00%	140'297.55	19'129.08	159'426.63
Central téléphonique	20.00%	22'173.35	0.00	22'173.35
<b>Sous-total</b>		<b>235'910.97</b>	<b>66'348.88</b>	<b>302'259.85</b>
Informatique	33.00%	226'086.31	119'151.78	345'238.09
Véhicules	25.00%	449'127.90	78'785.00	527'912.90
<b>Total I</b>		<b>911'125.18</b>	<b>264'285.66</b>	<b>1'175'410.84</b>
Renfile Meyrin	*	4'800'000.00	0.00	4'800'000.00
Renfile Plan-les-Ouates	*	703'403.52	0.00	703'403.52
<b>Total II</b>		<b>5'503'403.52</b>	<b>0.00</b>	<b>5'503'403.52</b>
<b>Total général</b>		<b>6'414'528.70</b>	<b>264'285.66</b>	<b>6'678'814.36</b>

\* cf. page 35

#### Amortissements

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier CHF	Amortissements courant de l'exercice CHF	Solde au 31 décembre CHF	Valeur résiduelle CHF
Installations et bâtiment	(53'306.20)	(8'873.50)	(62'179.70)	58'480.17
Machines et mobilier	(118'794.05)	(13'793.08)	(132'587.13)	26'839.50
Central téléphonique	(19'686.65)	(828.60)	(20'515.25)	1'658.10
<b>Sous-total</b>	<b>(191'786.90)</b>	<b>(23'495.18)</b>	<b>(215'282.08)</b>	<b>86'977.77</b>
Informatique	(207'143.47)	(32'573.58)	(239'717.05)	105'521.04
Véhicules	(281'949.15)	(76'015.08)	(357'964.23)	169'948.67
<b>Total I</b>	<b>(680'879.52)</b>	<b>(132'083.84)</b>	<b>(812'963.36)</b>	<b>362'447.48</b>
Renfile Meyrin	(411'427.70)	(137'142.85)	(548'570.55)	4'251'429.45
Renfile Plan-les-Ouates	(477'670.30)	(5'249.30)	(482'919.60)	220'483.92
<b>Total II</b>	<b>(889'098.00)</b>	<b>(142'392.15)</b>	<b>(1'031'490.15)</b>	<b>4'471'913.37</b>
<b>Total général</b>	<b>(1'569'977.52)</b>	<b>(274'475.99)</b>	<b>(1'844'453.51)</b>	<b>4'834'360.85</b>

Les immobilisations corporelles sont assurées pour un montant de CHF 8'630'000 aux 31 décembre 2013 et 2012

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS AFFECTÉS

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2011 CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2012 CHF	Transfert interne	Attributions aux fonds CHF	Part des prêts des fonds CHF	Part des prêts s/fonds CHF	Solde au 31 décembre 2013 CHF
Fonds «ESCALADE»	8'601.00		(4'176.20)	4'424.80			(453.55)		3'971.25
Fonds «GOURGAS»	6'874.25	15'000.00	(11'377.80)	10'496.45		15'000.00	(25'494.99)		1.46
Fonds pour le logement	10'258.80		(10'258.80)		20'000.00		(16'573.70)		3'426.30
Fonds pour chômeurs	3'404.40	10'000.00	(4'400.00)	9'004.40			(8'545.50)		458.90
Fonds pour la formation professionnelle des adultes	35'268.85		(2'000.00)	33'268.85			(5'961.15)		27'307.70
Fonds «Budget des Autres»	46'907.00	40'354.45	(47'115.00)	40'146.45		38'845.00	(43'723.80)		35'267.65
Fonds «BARBOUR»	(448.25)	15'000.00	(11'591.35)	2'960.40		15'000.00	(8'848.70)		9'111.70
Fonds pour jeunes enfants	(383.45)	383.45							
Fonds «MONTBRILLANT»	28'800.68			28'800.68					28'800.68
Fonds «Faillite»	14'840.00	20'790.00 *	(15'630.00)	20'000.00			(1'413.43)	10'532.00	8'054.57
Fonds pour personnes âgées «JUNOD»	8'587.15		(1'000.00)	7'587.15					7'587.15
Fonds «BEL-AGE»	9'357.05		(2'235.54)	7'121.51					7'121.51
Fonds pour réfugiés	12'070.72	14'789.88 *	6'521.10	33'381.70		3'000.00	(6'633.65)	16'783.85	12'964.20
Fonds «A.B.»	183.90	1'400.00		1'583.90			(694.00)	800.00	89.90
Fonds «B. et C. de W.»	8'767.00	40'000.00	(46'078.00)	2'689.00		51'350.00	(52'151.45)		1'887.55
Fonds Pahud						5'000.00			5'000.00
Fonds Pelligot						31'677.75	(32'119.45)		(441.70)
Fonds André Cyprien						15'000.00			15'000.00
<b>Total</b>	<b>193'089.10</b>	<b>157'717.78</b>	<b>(149'341.59)</b>	<b>201'465.29</b>	<b>20'000.00</b>	<b>174'872.75</b>	<b>(202'613.37)</b>	<b>28'115.85</b>	<b>165'608.82</b>

\* ces attributions et utilisations n'ont pas intégralement transité par le compte d'exploitation en 2012

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS AFFECTÉS

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012 CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2012 CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2013 CHF
<b>Fonds LOUBARESE:</b>	<b>129'841.17</b>	<b>24'208.90</b>	<b>(23'702.80)</b>	<b>130'347.27</b>	<b>7'156.00</b>	<b>(33'235.17)</b>	<b>104'268.10</b>

### Fonds affectés

Les fonds affectés sont répartis en trois catégories, soit :

- a) Les fonds affectés par des tiers pour les activités propres et de soutien, qui ont fait l'objet d'un règlement spécifique pour leur utilisation.
- b) Le fonds affecté sous la désignation «Fonds Loubarresse». A fin 2013, les actifs affectés au «Fonds Loubarresse» ont été transférés dans le portefeuille ordinaire de l'Association.
- c) Les fonds affectés au financement des immobilisations corporelles sont dissous annuellement selon la méthode des produits différés, respectivement pour couvrir les coûts annuels liés aux immobilisations.

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS AFFECTÉS

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012 CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2012 CHF	Reclassification des fonds en 2013 CHF	Transfert interne CHF	Attributions aux fonds CHF	Utilisations des fonds CHF	Solde au 31 décembre 2013 CHF
<b>Fonds affectés aux financements des immobilisations corporelles</b>									
<b>Fonds d'investissement:</b>									
- Renfile Meyrin	4'525'714.30		(137'142.85)	4'388'571.45				(137'142.85)	4'251'428.60
- installation et bâtiment	13'780.34		(6'496.20)	7'284.14	11'967.60			(9'621.71)	9'630.03
- machines et mobiliers	14'494.89		(14'494.89)	0.00	16'267.35		10'000.00	(8'710.58)	17'556.77
- véhicules	12'954.92		(12'954.92)	0.00	166'542.85		78'785.00	(75'605.18)	169'722.67
- informatique	9'101.33		(9'101.33)	0.00	17'821.44		105'615.00	(29'423.48)	94'012.96
- central téléphonique	0.00			0.00	3'314.30			(1'657.20)	1'657.10
- nouvelles infrastructures financées par :									
- Fondation Octave et Georgette Pelligot	5'120.00			5'120.00	(5'120.00)*				0.00
- Fondation Hans Wilsdorf	90'179.25	165'637.00	(62'844.15)	192'972.10	(192'972.10)*				0.00
<b>Sous-total</b>	<b>4'671'345.03</b>	<b>165'637.00</b>	<b>(243'034.34)</b>	<b>4'593'947.69</b>	<b>17'821.44</b>	<b>0.00</b>	<b>194'400.00</b>	<b>(262'161.00)</b>	<b>4'544'008.13</b>
<b>Autres fonds pour le financement des immobilisations corporelles</b>									
- Informatique	0.00	3'000.00		3'000.00		20'000.00		(17'523.60)	7'476.40
- Travaux de rénovation	88'296.57		(7'338.10)	80'958.47				(4'828.10)	76'130.37
- Atelier Galiffe	27'045.05		(1'053.65)	25'991.40		50'000.00		(7'265.60)	18'725.80
- 60e anniversaire du CSP	0.00			0.00				(16'068.85)	33'931.15
- de renouvellement du parc informatique	59'491.92		(14'470.56)	45'021.36	(17'821.44)*				27'199.92
- de renouvellement du mobilier et des aménagements	17'052.55		(12'731.90)	17'052.55		40'000.00		(28'201.89)	17'052.55
- Nouveaux projets	100'745.51			88'013.61					99'811.72
<b>Sous-total</b>	<b>292'631.60</b>	<b>3'000.00</b>	<b>(35'594.21)</b>	<b>260'037.39</b>	<b>(17'821.44)</b>	<b>110'000.00</b>	<b>2'000.00</b>	<b>(73'888.04)</b>	<b>280'327.91</b>
<b>Total</b>	<b>4'963'976.63</b>	<b>168'637.00</b>	<b>(278'628.55)</b>	<b>4'853'985.08</b>	<b>0.00</b>	<b>110'000.00</b>	<b>196'400.00</b>	<b>(336'049.04)</b>	<b>4'824'336.04</b>

\* Regroupement en 2013 des fonds par nature d'immobilisations financées par des tiers.

# Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2013

## Principes comptables et établissement du bilan

Les comptes annuels des exercices 2013 et 2012 de l'Association Centre social protestant de Genève (ci-après l'Association ou le CSP) ont été établis conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21 «Etablissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique, à but non lucratif».

L'Association, subventionnée par l'Etat de Genève, est soumise aux prescriptions de la Loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), des directives transversales de l'Etat notamment celle relative à la présentation et la révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités para-étatiques. Etant donné que les subventions monétaires et non monétaires sont inférieures à CHF 1'000'000, les comptes annuels de l'Association sont soumis à un contrôle restreint en application de cette dernière directive. Néanmoins, le Comité de l'Association a décidé de les soumettre à un contrôle ordinaire défini aux articles 728 et suivants du Code des Obligations.

En raison des subventions de fonctionnement versées par le Canton de Genève, l'Association est également soumise à la Loi sur la gestion administrative et financière (LGAF), à la Loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques (LSGAF) ainsi qu'aux directives du Département de la Solidarité et de l'Emploi, notamment les directives de boucllement 2013 du 17 novembre 2013.

## Structure du bilan

La structure du bilan respecte les recommandations de la norme Swiss GAAP RPC 21, les désignations des rubriques ayant été adaptées aux buts et activités de l'Association.

## Immobilisations financières

L'application de la norme RPC 2 chiffre 11 exige que les immobilisations financières soient valorisées aux valeurs historiques (coûts d'acqui-

sition). Dès lors que les titres ont enregistré des corrections de valeur lors des précédents boucllements et que la comptabilisation ne permet pas de reconstituer avec fiabilité les valeurs historiques, le Comité avait décidé de déroger à cette règle et d'appliquer de manière anticipée la possibilité de présenter les titres à la valeur boursière, comme le permet la norme précitée dès l'exercice 2013.

## Immobilisations corporelles

Conformément aux directives de boucllement du Département, le seuil d'activation est de CHF 3'000.

Les financements obtenus de tiers sur ces investissements portés à l'actif ont été enregistrés comme produits, puis affectés à un fonds. Ce fonds est dissous selon la méthode des produits différés de manière à couvrir totalement ou partiellement les amortissements enregistrés annuellement sur les immobilisations bénéficiant de ces financements.

Les amortissements sur les bâtiments de Meyrin et Plan-les-Ouates sont calculés en fonction de la durée des droits de superficie accordés, de manière à ce que leur valeur résiduelle soit nulle à l'échéance de ces droits

## Placements

Cette rubrique est constituée par des placements à terme et des valeurs mobilières déposés auprès de UBS SA et de PICTET. Ces placements sont valorisés aux valeurs boursières communiquées par les banques dépositaires au 31 décembre. Les différences de valorisation sont enregistrées au compte de résultat.

L'augmentation des placements au 31 décembre 2013 s'explique par le transfert du portefeuille de titres affecté «Loubaresse» au portefeuille de titres ordinaire Pictet de l'Association, ainsi que par des dons extraordinaires reçus en titres.

Les intérêts courus aux 31 décembre 2013 et 2012 sont présentés dans les comptes de régularisation de l'actif.

## Comptes de régularisation de l'actif

	31.12.2013 CHF	31.12.2012 CHF
<i>Cette rubrique se décompose en :</i>		
<b>PRODUITS À RECEVOIR</b>		
Solde à recevoir en relation avec la «Coordination textile»	41'287.25	21'000.00
Don Fondation Sesam à recevoir	60'000.00	
Autres dons à recevoir	11'865.00	2'650.00
Compte de virement «caisse»	(42.17)	12'465.13
Intérêts courus sur obligations en portefeuille	5'482.00	4'697.00
Autres produits à recevoir	37'946.51	
<b>Sous-total «Produits à recevoir»</b>	<b>156'538.59</b>	<b>40'812.13</b>
<b>CHARGES PAYÉES D'AVANCE</b>		
Loyer FTI pour le 1 <sup>er</sup> trimestre 2014 / 2013	15'330.00	15'330.00
Primes assurances 2014 / 2013	93'824.60	19'831.60
Charges de véhicules 2014 / 2013	2'881.90	2'922.50
Frais informatique 2014 / 2013	53'200.00	57'478.75
Acomptes payés pour l'organisation de séjours 2014 / 2013	4'946.74	2'759.25
Autres frais enregistrés d'avance	22'437.85	37'055.75
<b>Sous-total «Charges payées d'avance»</b>	<b>192'621.09</b>	<b>135'377.85</b>
<b>Total «Comptes de régularisation de l'actif»</b>	<b>349'159.68</b>	<b>176'189.98</b>

### Comptes de régularisation du passif

Les comptes de régularisation du passif sont constitués par des engagements certains pour des prestations fournies par des tiers en 2013 (respectivement en 2012) mais facturées en 2014 (respectivement en 2013). Leur composition est présentée ci-dessous:

	31.12.2013 CHF	31.12.2012 CHF
<b>CHARGES À PAYER</b>		
Provision pour heures supplémentaires et vacances	154'528.40	112'665.43
Frais généraux à payer	125'244.25	69'042.19
Provision pour frais de chauffage	24'000.00	28'600.00
<b>Sous-total «Charges à payer»</b>	<b>303'772.65</b>	<b>210'307.62</b>
<b>PRODUITS REÇUS D'AVANCE</b>		
Acomptes versés par des participants aux séjours organisés par le CSP	28'005.00	25'570.00
Sous-total «Produits reçus d'avance»	28'005.00	25'570.00
<b>Sous-total «Produits reçus d'avance»</b>	<b>25'570.00</b>	<b>103'456.00</b>
<b>Total «Compte de régularisation du passif»</b>	<b>331'777.65</b>	<b>235'877.62</b>

La provision pour heures supplémentaires et vacances est déterminée précisément sur la base d'un décompte des heures supplémentaires effectuées et des vacances non prises, en prenant en considération les charges sociales y relatives.

Au 31 décembre 2013, cette provision a été ajustée par une dotation de CHF 41'862.97, étant ainsi augmentée à CHF 154'528.40.

## Subventions cantonales et de la Ville de Genève

L'Association bénéficie de subventions monétaires et non monétaires prévues par le contrat de prestation pour trois des activités déployées par le CSP. Pour cette raison, l'Association présente en annexe III un tableau pour les centres d'activités subventionnés, tableau basé sur le compte d'exploitation de l'exercice. Les subventions sont réparties conformément au contrat de prestations.

Les autres produits et charges de l'Association sont répartis sur ces activités en fonction du nombre de collaborateurs affectés aux différents centres d'activités.

Les différentes prestations non monétaires fournies par la Ville de Genève sont présentées ci-dessous:

Le terrain de la Renfile Plan-les-Ouates est mis au bénéfice d'un contrat de superficie de CHF 1 symbolique. Le Département de l'Urbanisme (précédemment des constructions et des technologies de l'information) a estimé sa valeur pour l'année 2013 respectivement l'année 2012 à:

<b>- subvention monétaire</b>	<b>7'695.00</b>	<b>7'695.00</b>
-------------------------------	-----------------	-----------------

L'atelier Galiffe est mis à disposition sans contrepartie financière. La valeur estimative est évaluée par le Département de l'Urbanisme (précédemment des constructions et des technologies de l'information) a estimé sa valeur pour l'année 2013 respectivement l'année 2012 à:

<b>- subvention non monétaire</b>	<b>12'663.00</b>	<b>12'663.00</b>
-----------------------------------	------------------	------------------

D'autre part, la Ville de Genève met à disposition du «Vestiaire social» commun CSP-Caritas, une arcade dont le loyer annuel est estimé à CHF 67'392.00. La subvention non monétaire accordée au CSP représente le 50%:

<b>- subvention non monétaire</b>	<b>33'696.00</b>	<b>28'860.00</b>
-----------------------------------	------------------	------------------

Ces prestations ont été enregistrées dans les comptes de l'Association comme subventions pour les années 2013 et 2012, puis neutralisées par l'enregistrement de loyers pour un même montant.